



OPERATION AMIANTE DU 26 SEPTEMBRE 2015

Le Syndicat des Portes de Provence reconduit ses opérations de collectes gratuites d'amiante liée par apport volontaire pour l'année 2015.

Ces opérations sont réservées aux particuliers résidant sur le territoire du Syndicat dont la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan fait partie.

La prochaine collecte d'amiante aura lieu le samedi 26 septembre 2015 à la déchèterie intercommunale de Valaurie de 9h à 11h30 et 14h à 17h30.

- Opération gratuite réservée uniquement aux particuliers résidant sur notre territoire.
- L'inscription se fait directement auprès de nos services et de ceux de la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan.



- 1 seule demande par foyer par opération sera acceptée.
- Le nombre maximum de plaques est fixé à 15.
- Les apports des personnes non inscrites ou non conditionnés comme demandé par le Syndicat des Portes de Provence seront refusés.

L'amiante nécessite de prendre des précautions de manipulation et de transport.

Pour la manipuler, protégez-vous en portant gants, lunettes et masque (norme EN 149 FFP3S) et une combinaison.

Pour le transport, les débris sont à stocker dans des sacs. Les remorques servant au transport doivent être bâchées.

Le jour du dépôt, pensez à vous faire accompagner si nécessaire pour le déchargement, le Syndicat et la déchèterie n'interviennent pas dans cette phase. Munissez-vous d'une pièce d'identité, et pensez à signer la déclaration de dépôt d'amiante.

Pour plus d'information, contactez le Syndicat des Portes de Provence ou votre Communauté de Communes ou encore, consultez la brochure sur www.sypp.fr.

Contact :

Syndicat des Portes de Provence

M. Henri ANDRZEJEWSKI

Téléphone : 04.75.00.25.35

Mail : andre.andrzejewski@sypp.fr

Communauté de Communes

Enclave des Papes - Pays de Grignan

Téléphone : 04.90.35.01.52

Mail : environnement@cceppg.fr ou claire.garde@cceppg.fr